comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le vendredi 17 courant, à 9 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour à 6 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 18, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 5.

Les amis et connaissances de la famille DEVILDER-DARA, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Catherine-Romaine DARA, veuve de Monsieur Pierre DEVILDER, décédée à Lille, le 13 juin 1881, dans sa 83e année, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le vendredi 17 dudit mois, à 11 heures, en l'église de Sainte-Catherine. Les MATINES seront chantées la veille, à 6 heures du soir. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Beauharnais, 114.

Ils vous prient aussi d'assister aux MESSES qui seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, mardi 28 juin, pendant toute la matinée; à l'OBIT qui sera chanté le même jour, à 11 heures (les LAUDES à 10 heures 1/2;) et à l'OBIT que fera chanter la Confrérie de Notre-Dame de Tongres, en l'église de Saint-Sauveur le mardi 5 juillet, à 8 heures. 24160

ÉPHÉMÉRIDE

JEUDI 16 JUIN. — *Fête-Dieu.*

1656. — NAISSANCE DE TOURNEFORT.

Tournefort montra dès son enfance de grandes dispositions pour la botanique. Quand il eut terminé ses études, il se mit à parcourir les montagnes pour y chercher des plantes curieuses dont il écrivait l'histoire.

En 1683, Tournefort fut appelé à Paris par le premier médecin de la reine et fut nommé professeur au jardin des plantes. Après plusieurs voyages en Europe accomplis dans un but scientifique, il fut reçu membre de l'académie des sciences. Louis XIV l'envoya en Afrique et en Asie pour étudier la flore de ces contrées et il revint de cette mission avec un grand nombre de plantes rares et de curiosités. Il mourut en 1708. Son principal ouvrage est : les Éléments de la Botanique.

Belgique.

— La Fédération des Cercles Catholiques et des Associations Conservatrices publient les lignes suivantes :

Concitoyens,

Le Ministère libéral, qui a déjà décrété tant de mesures attentatoires à vos droits, à vos libertés, à vos intérêts, vient de présenter à la Chambre des Représentants un projet de loi odieux, tendant à livrer les destinées de la Belgique aux étrangers.

Ce projet assimile aux Belges tous les étrangers mariés qui résident depuis dix ans dans notre pays : au moyen de la grande naturalisation, il leur ouvre la voie à toutes les fonctions publiques, leur confère le droit de vote pour les Chambres, pour la province et la commune, leur donne en un mot, tous les privilèges que la Constitution ne reconnaît qu'à vous, indigènes, et que le Congrès national n'a pas voulu leur accorder.

Vous le savez, Concitoyens, dans presque toutes les luttes électorales, c'est une majorité peu considérable qui décide de la victoire; mais au moins elle se compose de Belges, qui jugent leur propre cause. Désormais ce seront les étrangers qui vous imposeront leur volonté qui enverront aux Chambres leurs candidats, qui vous feront subir leur joug.

Ainsi le veut le Ministère libéral parce qu'il n'a pas de confiance en vous, parce qu'il sait que vous le repoussez, parce qu'il prévoit que sans le secours de l'étranger, sa chute est certaine et prochaine.

Vainement, pour se maintenir, a-t-il décimé le corps électoral ; vainement de 125 mille électeurs qui existaient en 1878 pour les Chambres, l'a-t-il réduit à 116 mille, en sacrifiant au libéralisme *neuf mille* cultivateurs, prêtres, etc.; vainement a-t-il restreint de 22 *mille* le nombre d'électeurs provinciaux et de 13 *mille* celui des électeurs communaux ; vainement veut-il diminuer encore ce dernier nombre en enlevant aux cultivateurs le tiers du cens foncier que la loi leur attribue, il sent que le terrain se dérobe sous ses pas, et pour se sauver, il en appelle aux étrangers dont le nombre chez nous est très considérable. Car en moyenne il y en a de 14 mille à plus de 16 mille qui viennent annuellement se fixer en Belgique.

C'est une suprême injure faite au pays; c'est une mesure destructive du principe de la nationalité belge, et, on peut le dire, c'est un acte de trahison posé à l'issue des fêtes du jubilé constitutionnel.

Dans aucun pays du monde civilisé, pareil méfait ne pourrait se commettre impunément : toutes les nations européennes sont très-avares de la grande naturalisation; jusqu'ici la Belgique ne l'a accordée que 21 fois depuis 1831 « *pour services éminents rendus à l'Etat.* » C'est la condition qu'exige la loi du 27 septembre 1835; cette loi, proposée dès 1831, a été respectée par tous les ministres qui se sont succédé au pouvoir. Le ministère gueux qui par dérision, se dit chargé de la défense nationale, détruit cette loi au profit de l'étranger

Certes, la Belgique a de nombreux griefs à charge de ses gouvernants, qui ont :

Compromis la Royauté,
Violé la Constitution.
Bouleversé nos lois organiques.
Jeté la discorde dans toutes nos communes.
Préparé la ruine de celles-ci par les dépenses scolaires exorbitantes:
Amputé à trois reprises le corps électoral.
Surchargé, de 1878 à 1881, les budgets de plus de 37 millions de francs.
Augmenté le contingent annuel de milice de 533 soldats.

Mais on ne pouvait s'imaginer que la soif du pouvoir pousserait les Ministres à cet excès suprême, qu'un demi-siècle après une révolution faite contre l'étranger, ils le mettraient à même de s'emparer de tous les emplois publics, à votre détriment, Concitoyens, et à celui de vos enfants.

Malheureusement cet acte de lèsenation est déjà un fait accompli.

C'est pourquoi, concitoyens, nous venons protester en face du pays contre cette mesure odieuse et impopulaire; nous venons la dénoncer à votre animadversion convaincus qu'avec nous vous blâmerez les ministres qui la proposent et les membres des Chambres qui la voteront. Votre patriotisme se révoltera contre le parti libéral qui se fait le parti de l'étranger: par une opposition incessante et formidable, par des réclamations énergiques, par tous les moyens légaux qui sont à votre disposition, vous nous aiderez à renverser un gouvernement qui a lassé et injurié la conscience publique.

Bruxelles, le 7 juin 1881.

Le Président,
F. DE CANNART D'HAMALE.
Les Vice Présidents,
EUG. DE KERCHOVE, représentant.
CH. Baron VAN CALOEN, ancien sénateur.
Le Trésorier,
Baron PAUL BETHUNE, sénateur.
Le Secrétaire-Général,
A. NEUT, conseiller provincial.
Le Secrétaire,
V. HENRY.

Les Membres : L. MABILLE, professeur à l'Université catholique de Louvain; FR. BELPAIRE, président du Cercle catholique d'Anvers; comte A. DE GRUNNE, conseiller provincial; A. SIMONIS, ancien représentant; L. NAGANT, président du Cercle *St-Hubert*, Liège; A. DELMER, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles.*

— BRUXELLES. — Le correspondant bruxellois du *Journal de Liège*, annonce « comme un bruit qui court » le prochain mariage de M. Bara, ministre de la guerre, avec une demoiselle de Lierre.

— LOUVAIN. — La presse libérale fait grand bruit d'une nouvelle publication de lettres confidentielles de M. Charles Périn, professeur de Droit à l'Université de Louvain, qui ont été trouvées dans les Archives de l'ancien évêque de Tournai. Elle travaille à semer la division parmi les élèves, à l'occasion des compliments portés par les étudiants en médecine à M le docteur Lefebvre, promu officier de l'ordre de Léopold. En réponse à ce qu'elle dit des prétendus « troubles à l'Université, » la Société générale des étudiants proteste contre « toute tentative de désunion, » et déclare que les étudiants [illegible] vénérables chefs de l'Université et étroitement attachés à tous leurs maîtres.»

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Rédacteur,

Le tram est certes le système locomoteur populaire par excellence. Il est a toute heure à la portée des petites bourses.

Tous, dans l'aisance ou non, profitons de la facilité et de la promptitude avec lesquelles il nous transporte des points les plus éloignés à notre domicile.

Le tram est donc un véhiculateur nouveau dont nous n'avons qu'à nous féliciter, c'est un véritable progrès puisqu'il épargne la fatigue de la marche en y ajoutant le bénéfice du temps. Je parle du tram à traction et non du tram à vapeur tel qu'il fonctionne aujourd'hui entre Roubaix et Lille et voici les motifs de ma réserve :

Depuis l'établissement des chemins de fer, des plaintes continuelles et non sans raison, ont été formulées contre les passages à niveau.

Les corps constitués, électifs surtout, (Conseils municipaux, Conseils généraux, etc.,) ont cherché à en diminuer le nombre par une entente et quelquefois une entente onéreuse avec les Compagnies.

Les personnages les plus avancés, les plus processifs étaient à la tête de ces récriminations et de ces efforts.

Nous nous rappelons que le Conseil municipal de Roubaix offrait, il y deux ans, une indemnité de 40,000 francs à la Compagnie du Nord pour obtenir la disparition du passage à niveau de l'Allumette et ce passage n'est même pas sur le territoire de notre ville.

Or, qu'est-ce aujourd'hui que la route de Lille à Roubaix, place en place, si ce n'est un passage à niveau continu ? Et encore un passage à niveau sans garde, sans barrière! Et le Conseil municipal de Roubaix est muet en présence d'un danger permanent pour la sécurité publique, comme le bon sens et l'expérience le prouvent ! A quoi tient cette inconséquence, puisque le Conseil municipal est en partie composé des mêmes éléments LIBÉRAUX qu'il y deux ans ? J'avoue franchement que je ne vois pas de motifs sérieux à cette inaction. J'entends dire, il est vrai, que la locomotion par vapeur est plus rapide que celle par traction. Terme moyen : la route de Lille à Roubaix se fait en 50 ou 55 minutes, — sauf retard accidentel. — Avec les chevaux elle se ferait plus régulièrement en 10 ou 15 minutes de plus ; mais que de malheurs évités, malheurs qui, presque tous, frappent le pauvre !

Agréez, etc.

Un abonné.

KERMESSES

Dimanche 19 juin. — La Montagne (à Roubaix), Sacré-Cœur (à Lille), Wattrelos, Wavrin, Bondues, Ennetières-en-Weppes, Lambersart.

FAITS DIVERS

— Nous pouvons espérer que la température va s'améliorer.

Les basses pressions qui séjournent dans l'Est de l'Europe depuis le 10, tendant enfin à disparaître ; leur centre est aujourd'hui près de Moscou, et le vent est redevenu faible sur la Baltique et le golfe de Bothnie.

Dans l'Ouest, le changement de temps que nous annoncions hier s'opère, la baromètre continue à descendre sur les Iles-Britanniques. La baisse a été de 5 m/m à Stornoway, de 3 à Scilly ; elle est encore peu sensible sur nos régions et atteint seulement 1 m/m sur la Manche et la Bretagne. Les dépêches d'Irlande, qui offriraient ce matin un intérêt tout particulier, nous font malheureusement défaut.

La température n'a pas subi de variation importante ; elle est de 10° environ sur la Baltique, 13° en Angleterre, 15° en France et 20° sur la Méditerranée.

En France, un orage a éclaté hier soir à Cherbourg, et du tonnerre a été entendu de 4 heures à 7 heures à l'Observatoire de Saint-Maur. Le temps va rester orageux.

— Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 64e tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal, contracté par la ville de Paris en vertu de la loi du 12 juillet 1865.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 987 numéros, dont les 21 premiers ont droit aux primes suivantes :

Le numéro 332,140, 150,000 fr.

Le numéro 114,915, 50,000 fr.

Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 fr. 127,875 — 254,967 — 220,459 — 472,198.

Les cinq numéros suivants, chacun 5,000 fr. : 572,056 — 470,548 — 84,826 — 557,529, 167,282.

Les dix numéros suivants, chacun 1,000 francs : 31,708 — 523,346 — 80,489 — 494,061 — 136,628 — 142,273 — 357,087 — 317,085 — 323,884 — 70,508. -- En tout, 285,000 fr.

Les 966 autres numéros sont remboursables au pair, soit 500 fr.

Le payement des primes se fera à la caisse municipale, pavillon de Flore, à partir du 5 juillet prochain.

— Le *Figaro* annonce l'apparition prochaine d'un journal que fonderait M. Ch. Laurent qui a quitté la *France* à la suite de dissentiments avec M. Jenty.

— Un voyageur revenu récemment des Etats-Unis de Colombie fait une peinture désolante de la dévastation causée dans ce pays par les sauterelles. Lors de son passage à Carthagena, le fléau n'y avait pas apparu, mais on redoutait son invasion prochaine. En allant de Salgar à Barranquilla, le narrateur a vu de tous côtés des champs aussi nus que s'ils venaient d'être le théâtre d'un incendie qui eût tout dévoré.

Les bois autrefois magnifiques de cocotiers présentaient l'aspect d'un assemblage immense de mâts de poteaux télégraphiques. Nulle part aucune trace de verdure. Des myriades de sauterelles remplissaient l'air et obscurcissaient la terre. En une circonstance, il s'en est abattu une nuée sur les voyageurs du train, et pendant que ceux-ci se débarrassaient au plus vite de ces voraces insectes, ils cherchaient à leur mordre les doigts.

A Barranquilla, il y avait chaque jour de longues processions de gens, prêtres en tête, conjurant Saint-Nicolas, patron de la paroisse, de sauver le pays d'une destruction totale. Tous les processionnistes portaient des cierges allumés et récitaient des litanies.

— Au 17e cuirassiers :

Un volontaire d'un an énumère devant le perruquier du 3e escadron les splendeurs de *Michel Strogoff.*

L'incendie d'Irkousk, dit-il, est un tableau magnifique ; et le champ de bataille donc !

Oui, oui, certainement, riposte l'excellent perruquier ; mais, voyez-vous, tout ça, c'est préparé d'avance !

— Mardi a eu lieu, à une heure et demie, aux écuries de L'Hippodrome d'Achères, à la vente à des étalons, poulinières suitées ou non Paris et des yearlings composant la dernière vocation du stind de feu M. Edouard Fould. Le total a dépassé 40,000 francs. On a remarqué parmi les acheteurs : le duc de Fernan-Nunez, le baron de Rothschild, MM. Luvin, Ephrussi, d'Autichant, Staub, Lefèvre, le comte de Robia et d'Auberjon.

Mondaine a été payée 33,000 fr. par M. Lupin ; Saltarelle a été achetée moyennant 43.000 fr. par le haras d'Albian, Sonnette a été adjugée à 17.700 fr. au duc de Fernand-Nunez. Mignonette, achetée 30,000 fr. par M. Lefèvre. Vertugadin, 24,000. Le plus grand nombre des yearlings ont été achetés par M. le du de Castries.

On annonce la vente prochaine de l'écurie de courses du baron Sellière.

TRIBUNAUX

C'est mercredi qu'est venue devant la police correctionnelle de Bruxelles, l'affaire du duel du comte Franz-Duval de Beaulieu et Deschervel, officier d'artillerie, fut tué, dans cette rencontre à l'épée par M. Duval de Beaulieu

Le tribunal a condamné M. Duval de Beaulieu à dix-huit mois de prison à 3,000 francs d'amende. Les témoins de M. Duval de Beaulieu sont condamnés : comte Arthur Duval de Beaulieu à trois mois de prison et 300 francs d'amende, de Denterghen à deux mois de prison et 200 francs d'amende.

Les témoins du baron Derchervel : M. d'Oultremont, à un mois de prison et 300 fr. d'amende ; le lieutenant Reyntjens, à 8 jours de prison et 150 fr. d'amende.

Le comte Franz Duval de Beaulieu a été arrêté séance tenante.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Loi tendant à autoriser le département de la Creuse à contracter un emprunt pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Loi tendant à autoriser le département de l'Hérault à contracter un emprunt pour les travaux des lignes vicinales.

Loi tendant à autoriser le département de la Sarthe à contracter un emprunt pour la construction d'une école normale d'institutrices.

Loi tendant à approuver la convention provisoire passée entre le ministre des travaux publics et la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, et ayant pour objet d'autoriser cette compagnie à n'acquérir que pour une voie les terrains nécessaires à l'établissement des lignes de Motteville à Saint-Valery-en-Caux, avec embranchement sur Cany, de Beuzeville à Lillebonne et Port-Jérôme, de Barentin à Duclair et à Caudebec, et de la Hutte à Mamers, et annexe à la susdite loi.

Loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de la deuxième section du chemin de fer de Fougères à Vire, compris entre Mortain et Vire.

Décret arrêtant les alignements de la rue Pajol dans le 18e arrondissement de Paris et déclarant d'utilité publique le redressement d'une portion de cette rue.

Décret fixant les alignements de la rue du Gaz, dans le 12e arrondissement de Paris.

Décret nommant un directeur au ministère de la guerre.

Décret nommant des chefs de bataillon et des majors d'infanterie.

Décret fixant le tarif auquel sont assujetties les toiles dites guinées, de toutes provenances à leur entrée au Sénégal.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Télégramme adressé d'Algérie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondance étrangères.

Rapport du préfet de police à M. le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur l'ordonnance de police du 16 mai 1881, concernant les théâtres.

Dépêches Télégraphiques
(*Service particulier*)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Reprise de travaux

Tunis, 15 juin.

Les travaux du chemin de fer de Tunis à Souze ont repris hier sur la section de Tunis à Hamman-el-Lif. Les premiers ouvriers et le matériel sont arrivés hier sur le chantier. Il en arrive encore aujourd'hui.

M. Goguel, entrepreneur de la section de Hammann-el-Lif, partira prochainement pour commencer activement la construction de la ligne.

On étudie un projet de chemin de fer de Djedeïda à Bizerte par Mateur.

Il est question de l'entrée de la Tunisie dans l'union monétaire de Berne ; ce serait un grand bienfait pour toutes les populations de la Régence, dont la circulation monétaire n'est d'accord avec la monnaie d'aucun pays, ce qui occasionne de grandes difficultés de change.

Arrivée de la mission Tunisienne

Toulon, 15 juin, midi.

La *Jeanne d'Arc* est entrée ce matin en rade ayant à bord Mustapha, ministre du bey et la mission tunisienne. Une salve de quinze coups de canon a été tirée en leur honneur.

Mustapha débarque à l'instant. Il a été reçu par M. Granier, sous-préfet, et par les aides de camp du préfet maritime. Il est descendu au Grand-Hôtel avec onze personnes de sa suite et un journaliste parisien qui a suivi l'expédition.

Une réception aura lieu ce soir à 10 heures, à la préfecture maritime.

La mission tunisienne en France.

Marseille, 15 juin.

La mission tunisienne est arrivée à Marseille par le train de neuf heures.

Mustapha-Pacha a reçu quelques membres des colonies tunisienne et italienne.

Devant l'hôtel où la mission est descendue, stationnait une foule de curieux.

Le premier ministre paraissant au balcon a été accueilli par des applaudissements.

Le général Ellias, prenant alors la parole, a dit que Mustapha remerciait la population de son accueil sympathique.

Demain matin le préfet visitera Mustapha-Pacha.

Toulon, 15 juin.

Les réceptions officielles ont eu lieu de midi à une heure.

Sur l'offre du préfet maritime, Mustapha-Pacha a visité l'arsenal principal et l'arsenal du Mourillon.

Il a admiré particulièrement le *Foudroyant* cuirassé en construction; les nouveaux bassins de Missiessy l'ont également beaucoup intéressé.

La mission est rentrée à l'hôtel à 5 h. 1/2 pour dîner. Elle se dispose à quitter Toulon pour se rendre à Marseille.

Toulon, 15 juin.

Le voyage de Mustapha s'est effectué très heureusement à cause de l'état de la mer.

La *Jeanne d'Arc* a passé entre la Corse et la Sardaigne.

Le trajet a duré 60 heures. Pendant le voyage le commandant, pour être agréable au premier ministre du bey, a fait procéder à des expériences de tir.

Mustapha a tiré le canon-revolver destiné à défendre l'approche des bateaux-torpilleurs.

Au tir a la carabine, Mustapha et le commandant ont été les tireurs les plus heureux, ainsi qu'au révolver.

Les officiers non décorés au départ de la Goulette ont reçu pendant la traversée, la décoration du Nisham. Deux contre-maîtres ont été faits chevaliers. Le commandant de la *Jeanne d'Arc* et le second ont reçu, en souvenir du voyage, des bijoux artistiques. Un cadeau a été fait à l'équipage.

Toulon, 15 juin.

Mustapha-pacha a visité l'escadre ; il a admiré la propreté des navires et la bonne tenue des marins.

Il a déjeuné à bord cuirassé *Colbert*, qui a salué son arrivée de 15 coups de canons. Il est ensuite revenu à bord de la *Jeanne d'Arc*, pour prendre le canot amiral et se rendre à terre. Une nouvelle salve a salué son débarquement à l'arsenal, devant l'horloge.

La gendarmerie à cheval formait la haie.

La musique des équipages de la flotte a joué plusieurs morceaux.

Le sous-préfet, accompagné du commissaire central, en grand uniforme, a reçu Mustapha et lui a souhaité la bienvenue.

Mustapha s'est ensuite rendu au Grand-Hôtel en voiture, ayant à sa droite le sous-préfet et à sa gauche un interprète.

Deux voitures suivaient, contenant sa suite, qui est composée du général Elias, du docteur Mascaro, de M. Brillouin, secrétaire, de M. Voltera et de quatre colonels.

Les gendarmes à cheval et un détachement du train d'artillerie formaient l'escorte.

Ils étaiet précédés de onze agents de police, qui écartaient la foule nombreuse et sympathique qui se pressait sur le passage de Mustapha.

La vue du premier ministre tunisien produit la meilleure impression.

Mustapha a l'habit noir ; il est coiffé du fez ; il porte le grand cordon de Nisham, la plaque de la Légion d'honneur et le cordon de la croix du Sang, insigne des princes musulmans, le même qui a été conféré récemment à M. Roustan.

Mustapha est de haute taille. Il a l'air distingué, intelligent. Sa physionomie est sympathique.

Mustapha partira de Toulon ce soir à 7 heures 35. Il s'arrêtera à Marseille, Lyon et Paris, où il restera 10 jours. On dit qu'il ira à Londres incognito.

A son retour, il restera encore 6 jours à Paris. Puis il ira à Bordeaux, Madrid, Alger et rentrera à Tunis par Bone, du 24 au 26 juillet.

Une nouvelle conspiration nihiliste

Paris, 16 juin.

L'*Intransigeant* assure que tous les ponts de St-Pétersbourg sont minés par les nihilistes.

Ces mesures terribles seraient prises en vue d'une insurrection générale imminente.

L'arrestation d'Hartmann

Paris, 16 juin.

L'*Intransigeant* annonce que la nouvelle de l'arrestation d'Hartmann est dénuée de fondement.

Le « Triboulet » et le Ministre de l'Intérieur

Toulouse, 16 juin.

Les débats de l'affaire du Ministre de l'Intérieur contre le « Triboulet » sont terminés.

Le prononcé de l'arrêt est renvoyé à huitaine.

Un triste anniversaire

Paris, 15 juin.

Quatoze ans se sont à peine écoulés depuis la fin tragique de l'empereur Maximilien, et déjà l'oubli se fait sur ce nom autour duquel gravitèrent tant d'intérêts divers.

Un vieux serviteur, M. Mora, ancien ministre plénipotentiaire du Mexique et grand-maître de cérémonies du malheureux prince, a fait célébrer ce matin, à Saint-Augustin, une messe pour le repos de son âme. Quarante-deux personnes seulement ont répondu à son appel. C'était un singulier contraste que le spectacle de cet autel, brillamment illuminée, disparaissant sous des montagnes de fleurs les plus rares, et le vide désolé de l'enceinte. A la sortie, M. Mora serrait affectueusement la main des assistants, et s'enquérait avec sollicitude de ceux qu'il ne connaissait pas.

L'anniversaire de la mort de Maximilien tombait le 19 juin ; mais comme cette date coïncidait avec les solennités de la Fête-Dieu, la cérémonie a dû être avancée de quatre jours.

Les Frères de Mont-de-Marsan

Le procès engagé entre Mgr l'évêque d'Aire et la ville de Mont-de-Marsan, au sujet de l'expulsion des frères, a été plaidé en appel devant la cour de Pau.

La cour a confirmé le jugement du tribunal, qui avait condamné la ville de Mont-de-Marsan à payer à Mgr l'évêque : 1° une somme de 12,000 fr., qui avait été donnée pour les frères; 2° des dommages-intérêts établis par des experts.

A l'école Sainte-Geneviève

Une grande manifestation en faveur de leurs anciens maîtres et directeurs est organisée, rue des Postes, par les élèves de l'école Sainte-Geneviève.

Le P. du Lac présidera la cérémonie, et le prince de Léon prononcera un grand discours.

Désintéressement de Garibaldi.

Londres, 15 juin midi.

Garibaldi vient d'accepter l'offre que le roi Humbert lui a faite d'une allocation annelle de 30,000 fr. sur sa cassette privée, comme témoignage de reconnaissance des services rendus par le général à l'unité italienne.

A la suite de ce trait de munificence royale, la famille Garibaldi agrandit son installation à Caprera.

La lettre que le général a écrite au sujet de la question tunisienne lui a fait abandonner son projet de voyage à Paris. On lui aurait fait comprendre qu'après cette manifestation, l'accueil qu'il recevrait en France serait très froid.

Réception chez le nonce du Pape

Hier, il y a eu réception chez le nonce du Pape, à Paris.

Le corps diplomatique et de nombreux autres personnages assistaient à ce ricevimento, dont les honneurs étaient faits par la princesse Odescalchi.

Parlement Italien

Rome, 15 juin.

La Chambre vient d'adopter l'article 1er de la réforme électorale suivant les vues du gouvernement.

La nouvelle loi électorale en Italie

Rome, 15 juin, 7 h. soir.

Chambre des députés. — L'article 2 de la loi électorale a été voté. Cet article énumère tous les cas accordant le droit électoral.

L'article 3, dans lequel le ministère fixe le cens électoral à 19 *Lire* 80 c. et pose la question de confiance, a été approuvé par 202 voix contre 173.

La santé du Prince de Bismarck

La *Tribune de Berlin* publie les lignes suivantes :

« Le changement de température qui s'est produit ces jours derniers a beaucoup augmenté les douleurs névralgiques du prince de Bismarck et les souffrances causées au chancelier par la phlébite dont il est aussi atteint sont devenues beaucoup plus vives. »

Un congrès catholique à Londres

Paris, 15 juin.

Le cardinal Newmann, le célèbre oratorien, est à Paris depuis hier.

Il a été reçu par le cardinal-archevêque de Paris. Ce prélat se rend à Londres, où doit avoir lieu, dans la deuxième quinzaine de juin, un congrès catholique.

C'est Mgr Manning qui a pris l'initiative de cette réunion.

La récolte du coton

Washington, 15 juin.

Le rapport mensuel du bureau agricole constate que la condition moyenne des récoltes de cotons est de 93 contre 99 pour la période correspondante de l'année dernière. La récolte est peu avancée par suite du mauvais temps.

Le Reichstag allemand

Berlin, 15 juin.

La session du Reichstag a été clôturée ce soir.

DERNIÈRE HEURE

L'insurrection Oranaise

Alger, 16 juin, 9 h. matin.

Les chantiers d'Alfa au sud de Saïda sont envahis par des cavaliers ennemis.

Des bruits alarmants sont répandus.

Le général Cerez est arrivé avant-hier à Saïda afin de se rendre compte des événements dont la portée a été exagérée.

Les troupes disponibles à Oran, à Mostaganem et à Mascara ont été envoyées à Saïda

Des troupes ont été expédiées également d'Alger.

SÉNAT
(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 16 juin

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE RAMPON

BRUITS DE COULOIRS

On commente beaucoup la démission de M. Talandier, président de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Andrieux. On s'étonne que le rapport ne soit pas encore prêt ; M. Chesnelong demande comment les honnêtes femmes se défendront contre les actes des fonctionnaires, que couvre de sa responsabilité, un gouvernement de débauche.

Les amis du Président de République confirment le bruit du voyage de M. Jules Grévy dans sa propriété du Jura, pendant la prochaine période électorale.

M. Waddington a invité ce matin le président a se rendre en Normandie ou l'ancien ministre des affaires étrangères possède une propriété ; M. Jules Grévy a décliné l'invitation.

LA SÉANCE

La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. Rampon, vice-président.

Le procès-verbal est lu et adopté.

PROJETS D'INTÉRÊT LOCAL

Le Sénat discute et adopte les projets suivants :

Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant a autoriser le département de Dordogne à contracter un emprunt pour le remboursement d'une partie de la dette départementale.

Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer de Revigny à Saint-Dizier, avec raccordements directs sur les lignes de Revigny à Vouziers et de Saint-Dizier à Vassy.

Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention passée, le 15 janvier 1881, avec la compagnie des messageries maritimes, pour l'exploitation d'un service maritime postal entre la France et la Nouvelle-Calédonie, desservant la Réunion et l'Australie.

La séance continue.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 16 juin

Présidence de M. GAMBETTA.

BRUITS DE COULOIRS

L'humeur de M. Gambetta s'apaise, dit-on, il paraît même qu'il aurait manifesté son intention de ne plus se porter candidat à Belleville.

Ce matin, le président de la Chambre a assisté à une expérience de l'invention de M. Mercier, se rapportant à l'urne électorale.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

LECTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après lecture du procès-verbal, M. LAISANT se plaint de la précipitation avec laquelle on a procédé au vote pendant la dernière séance.

M. GANBETTA dit qu'il n'a reçu aucune demande de scrutin (Bruit).

Le procès-verbal est mis aux voix et adopté.

M. AGNIEL (Hérault), dépose son rapport sur le projet de loi adopté par le Sénat avec modification, relatif à la suppression du résumé du président de la cour d'assises.

Cette proposition est adoptée.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur le projet de loi concernant l'éclairage électrique des côtes de France et l'installation de signaux sonores.

Ce projet est adopté.

LE BUDGET DE 1882

La Chambre passe ensuite à la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1882.

M. GASTÉ présente des observations sur l'administration des finances.

M. GODIN dit que la question dominante est le dégrèvement de l'impôt foncier.

La séance continue.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **Avis GRATUIT** dans le *Jornal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing.*

Bulletin du Commerce

Ventes publiques de Laines A LONDRES

Londres, 15 juin, 6 h. 05 s.

Ventes, 10,000 balles ; aucun changement dans les prix.

PRODUITS DIVERS

Anvers, le 15 juin.

Pétrole. Tendance hausse.

Disponible 19,50, courant 19,50, juillet 20,00, 4 derniers, 21,50.

Cafés affaires actives, tendance à une nouvelle hausse. On a vendu 4960 sacs Rio de 28 1/4; à 28 3/4 cents; 1000 Santos de 33 3/4 à 34 cents et 1050 Haïti de 35 1/4 à 35 1/2 cents le 1/2 kil. acq.

Londres, 15 juin.

Temps beau.

Mark-Lane. — Froments : Anglais calmes aux cours précédents; étrangers fermes.

Importations à Londres en froment depuis lundi dernier, 3810 quarters.

Cargaisons flottantes.

Marché très fermes.

Cargaisons arrivées 2, a vendre 8.

Londres, 15 juin.

Sucres bruts fermes mais affaires plus calmes.

Raffinés affaires actives; prix bien tenus.

Amsterdam, 15 juin.

Sucres : Marché très fermes sans vendeurs. On cote Java n. 12 fl. 32 1/2 les 100 kilos.

Amsterdam, 15 juin.

Les enchères cafés faites aujourd'hui par la société de commerce de Hollande ont donné les résultats suivants :

Les sortes Préanger ont été payés à des prix de 2 à 3 cents au-dessus de la taxation.

Les sortes jaunes et blanches à des prix de 1 à 2 3/4 cents au-dessus de la taxation.

Les sortes verdâtres à des prix de 1 1/2 à 3 cents au-dessus de la taxation.

Les sortes inférieures à des prix de 5 cents au-dessus de la taxation.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 16 juin 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0)			
Courant	77 ..	à	.. ..
Juillet	77 50	à	.. ..
Juillet-août	77 50	à	.. ..
Quatre derniers	79 25	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	65 ..	à	.. ..
Juillet	65 75	à	.. ..
Juillet-août	65 75	à	.. ..
Quatre derniers	67 25	à	.. ..
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 90°, fût c., esc. 10/0			
Courant	64 50	à	.. ..
Juillet	64 50	à	.. ..
Juil et-Août	64 50	à	.. ..
Quatre derniers	62 ..	à	.. ..
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 k.)			
Nos 10/13 courant	63 25	à	63 50
SUCRES Nº 3 BLANCS			
Courant	74 ..	à	.. ..
Juillet	74 25	à	.. ..
Juillet-août	74 50		.. ..
Quatre d'octobre	64 25	à	.. ..

SUCRES RAFFINÉS			
Disponible	114 ..	à	115 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2			
Courant	65 60	à	.. ..
Juillet	65 ..	à	.. ..
Juillet-août	64 50	à	.. ..
Quatre derniers	61 50	à	.. ..
MARQUE CORBEIL (159 k.)	65 ..	à	.. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte comptant)			
Courant	29 25	à	.. ..
Juillet	29 ..	à	.. ..
Juillet-août	28 75	à	.. ..
Quatre derniers	28 25	à	.. ..
SIGLES (70/72 k., sans escompte, au comp			
Courant	22 10	à	.. ..
Juillet	21 50	à	.. ..
Juillet-août	21 50	à	.. ..
Quatre derniers	20 25	à	.. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE
Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colza	68 .. à	18 .. à 23 ..	17 25 à 18 ..
— ép.n.q.	72	.. ..	 50
Œill. b. goût.	.. ..	33 .. 35 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	61	16 .. 19 ..	17 .. 17 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 15 50
Lin du pays	63 50	24 .. 25 50	28 .. 28 50
Lin étranger	62	22 50 24 ..	25 .. 27 75

COURS du 16 juin

Huile de colza	.. ..	à .. ..
Huile épurée pou quinquet	.. ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	.. ..
Lin étranger	.. ..	.. ..
Caméline	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE
du 16 juin 1881

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert	Demande
Sucre ind. 88 degrés.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. no 1	118 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3......	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— courant....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
fins disponibles ..	65 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ D'ARRAS du 15 juin

Blé blanc.	21 .. à 23 50		*Tourteaux*		
» roux.	19 .. 22 50		Œillettes..	18 50	.. ..
Seigle	16 .. 17 25		Colza	19 ..	.. ..
Scourgeon	13 50 14 75		Lin	26 50	.. ..
Avoine	8 .. 11 ..		Cameline	16 ..	.. ..
Œillettes..	33 .. 35 25		*Farines*		
Colza	.. ..		1re qualité.	38 ..	.. ..
Lin	.. ..		2e qualité..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..		Sons gros.	15 ..	.. ..
Huiles			*Sucres*		
Œil. sur.	126		Sucre b 4e.	.. ..	.. ..
Colza	76		Raffin. no 1	.. ..	.. ..
Lin	70		— no 2	.. ..	.. ..
Cameline	70		Mélasse..	.. ..	.. ..

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Paris, 16 juin, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Brest 760, Biarritz, Nice, Berne, Dunkerque 763. Le baromètre baisse de 5 mill. en Irlande et varie peu sur nos régions. Probable: vent S.-E. à S.-O. Température élevée, ciel nuageux, orages.

A partir du LUNDI 20 JUIN
Grande Mise en Vente
DE
FIN DE SAISON
AU BON MARCHÉ
LILLE, 7, rue Nationale, LILLE
SOLDES et OCCASIONS
NOMBREUSES ET RÉELLES

Fidèle à ses principes de n'offrir à sa clientèle que des articles exclusivement nouveaux, la maison du **BON MARCHÉ** *solde avec des* **rabais considérables** *tous les articles pouvant se demoder, toutes les* HAUTES NOUVEAUTÉS, COSTUMES, CONFECTIONS, COUPES *et* COUPONS *de Robes sont vendus avec* **50 0/0 de perte.**
19488

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporté : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespéré :

Cure Nº 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure Nº 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1832 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissemens continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêta immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure Nº 99,625. — Avignon La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Cure Nº 85,416. — Rue du Tunnel Valence Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil., 7fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Le boîtes de 36 et 70 fr. *franco.* — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie, Centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY & Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Propriétaire Gérant : ALFRED REBOUX
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX